

# PARIIS MAURITANIE

PRESENTATION

OUAGADOUGOU, les 12 et 13 juin 2019

# 1) Contexte

Le pays couvre une superficie de 1 025 520 km<sup>2</sup> et plus de la moitié du nord du territoire national est désertique et faiblement peuplée. La zone Sahélienne s'étale d'ouest en Est sur une bande de 200 km qui traverse le sud du pays.

Au centre et au nord, le relief est constitué de massifs montagneux, tels ceux de l'Adrar et du Tagant, qui culminent de 400 à 800 mètres. À l'exception de la plaine alluviale du fleuve Sénégal au sud, appelée Chemama, le reste du pays est constitué, en grande partie, d'alignements dunaires qui, lorsqu'il pleut, se couvrent de pâturages et où se pratiquent les cultures pluviales. Les terres cultivables représentent moins de 1 pour cent du territoire et les superficies cultivées sont très variables selon la pluviométrie

# 1) Contexte (suite)

L'agriculture pluviale ou «diéri» varie annuellement entre 220 000 ha (année humide) et 50 000 ha (année sèche). Les cultures concernées sont le sorgho, le petit mil, le maïs, ainsi que la pastèque et le niébé,

Les cultures de décrue ont lieu sur les meilleures terres ; il s'agit des terres situées sur les berges du fleuve Sénégal et de ses principaux affluents qui sont régulièrement inondés par la collecte des eaux de ruissellement.

Notre thématique bas fonds en Mauritanie concerne seulement les zones pluviales traversés par les affluents du fleuve Sénégal, les zones dépressives (oasis, graras) au niveau des wilayas du Tagant, de l'Adrar, de l'Assaba, nord du Brakna et les 2 Hodhs,

# Les principaux acquis

- ▶ La plus part des bas fonds située dans les zones pluviales ont été équipé d'ouvrages de rétention ou de ralentissement (petits seuils, des digues filtrantes , digues en terre, etc...);
- ▶ Les zones les plus convoitées par les populations pour la pratique des cultures de décrue sont les zones dépressives;
- ▶ Les agriculteurs connaissent l'importance de promouvoir des ouvrages de Conservation des eaux et des sols pour atténuer les risques liés à la dégradation,
- ▶ Les intervenants (Etats, Acteurs non étatiques) et les bénéficiaires sont conscients du caractère prioritaire des actions d'aménagements des bassins versants,

# Les difficultés

- ▶ Les difficultés majeures dans certaines zones aménagées est le caractère attentiste des populations par rapport à la maintenance et l'entretien des ouvrages,
- ▶ Les zones de dépressions (bas fonds) et les affluents de concentration sont envahis de plus en plus par l'ensablement car il n'existe pas des interventions dans les têtes de bassins car en Mauritanie du fait que nous disposons des impluviums très grands et cela demande des actions à large échelle,
- ▶ La diminution de la main d'œuvre active dans le milieu rural dû au déficit continu de la pluviométrie, les zones oasiennes où existent les graras (bas fonds) connaissent de plus en plus de départ des populations vers les grandes agglomérations.
- ▶ Des bas fonds ont été aménagés pour le but agricole mais par absence de consensus de partage des terres, la vocation a changé pour devenir piscicole

# DEFITS

- ▶ Agir sur les aspects fonciers et de valorisation des terres aménagées avant toute intervention en matière d'aménagement de bas fonds
- ▶ Privilégier les initiatives locales existantes en matière d'aménagement de bas fonds
- ▶ Pour inverser le processus de dégradation des bas fonds, intervenir en tête de bassin pour atténuer les effets de ruissellement sur les versants et l'ensablement
- ▶ Améliorer la qualité de conception et de réalisation des ouvrages de maîtrise des eaux de surface
- ▶ Réhabiliter l'ensemble des petits barrages et ouvrages dans les zones où la mise en valeur est certaine,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et l'encadrement des usagers des ouvrages pour l'appropriation par la maintenance et l'entretien après les interventions
- ▶ L'accompagnement de la mise en valeur des bas fonds a enregistré dans certaines zones des rendements allant de 600 kg/ha pour des parcelles non aménagées à 1800 kg/ha pour le sorgho.

# Cultures en zones aménagée par des diguettes filtrantes



# Site pour culture de décrue améliorée par la construction d'un seuil





# Zone d'abreuvement du bétail (photo prise en décembre 2018)

